

Capital social et tolerance ethnique: cooperation, confiance et prejuges ethniques en Roumanie

Dragoman, Dragoş

Veröffentlichungsversion / Published Version

Zeitschriftenartikel / journal article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Dragoman, D. (2005). Capital social et tolerance ethnique: cooperation, confiance et prejuges ethniques en Roumanie. *Studia Politica: Romanian Political Science Review*, 5(3), 733-751. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-56302-3>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer CC BY-NC-ND Lizenz (Namensnennung-Nicht-kommerziell-Keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Nähere Auskünfte zu den CC-Lizenzen finden Sie hier:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0/deed.de>

Terms of use:

This document is made available under a CC BY-NC-ND Licence (Attribution-Non Comercial-NoDerivatives). For more Information see:

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/1.0>

Capital social et tolérance ethnique

Coopération, confiance et préjugés ethniques en Roumanie

DRAGOȘ DRAGOMAN

La Roumanie attend pour 2007 son adhésion à l'Union Européenne. Même si l'État roumain respecte les critères politiques établis par le Conseil Européen de Copenhague – y compris les droits des minorités ethniques – des attitudes de refus de l'altérité persistent au niveau du public¹. Deux des minorités ethniques les plus visibles sont les Hongrois et les Tsiganes. Dans les deux cas on peut mesurer des attitudes fortes de rejet de l'altérité ethnique parmi les répondants roumains. Quelles sont les représentations que les Roumains se font des Hongrois et des Tsiganes et quel pourrait être le facteur favorable à l'amélioration de ces représentations? Est-ce que la participation aux associations volontaires – source prétendue de normes civiques – a des effets sur ces représentations? Est-ce que les membres de ces organisations sont plus tolérants? Sont-ils plus enclins à accepter les droits des minorités et à rejeter les préjugés largement répandus? Et quels seraient les autres facteurs favorables au développement d'une tolérance ethnique au niveau du public?

LE RÔLE DU CAPITAL SOCIAL

L'importance des facteurs culturels dans la formation des attitudes et des valeurs est un sujet largement débattu dans la littérature sociologique contemporaine, avec un accent spécial mis sur les attitudes et les valeurs démocratiques. La théorie du capital social met en évidence l'importance des interactions face-à-face pour le processus d'apprentissage des normes spécifiques au «bon citoyen» dans une démocratie. La participation aux organisations secondaires, le bénévolat, arriveraient à mettre ensemble des individus à caractéristiques sociales, ethniques et culturelles différentes et favoriseraient le développement de la confiance généralisée – conçue par les normes positives de la réciprocité, du respect des promesses et de l'honnêteté – tout comme le développement d'autres normes, la coopération, la tolérance et le respect réciproque. Les associations volontaires joueraient un rôle de socialisation, transmettant des connaissances et des habiletés démocratiques aux participants. De la sorte, les membres feraient preuve d'un niveau plus élevé de compétence politique que les non-membres². Bien davantage, l'intensité de la participation même serait la cause d'une plus grande compétence politique subjective.

¹ «Tânăr în România» – sondage Gallup Roumanie, à la demande de British Council Romania, avril 2005. V. aussi «Tinerii din România: educați și rasiști», in *Jurnalul Național*, 13 aprilie 2005, p. 1.

² Gabriel A. ALMOND, Sidney VERBA, *The Civic Culture*, Princeton University Press, Princeton, 1963.

Les effets de la participation ne sont pas uniquement internes, la participation ayant un effet sensible sur le fonctionnement plus général de la société. Les organisations secondaires pourraient être vues comme des systèmes politiques à petite échelle: elles recrutent les participants et les aident à intégrer le système politique général, sans qu'ils se soumettent pour autant à la sélection que le système opère, sur la base de normes plus générales et sous l'action des élites au pouvoir. D'une part, ces organisations offrent à l'individu un set plus complet de ressources politiques; d'autre part, elles le rendent plus actif et plus sensible à l'égard des problèmes civiques, le font dépasser un état de pure dépendance ou même d'isolement. Bien mieux, contrairement aux groupes primaires, elles lui offrent l'occasion de la coopération citoyenne dans le but d'influencer le politique. Il est vrai, les groupes primaires arrivent d'une certaine manière à organiser les intérêts et les revendications, mais elles manquent du pouvoir face aux institutions de masse du politique¹. Les groupes secondaires sont suffisamment proches de l'individu pour lui permettre la participation et suffisamment proches des institutions pour les influencer. Cet aspect a été remarqué déjà par Tocqueville. Dans son célèbre ouvrage *De la démocratie en Amérique*, il appelait l'activisme civique des Américains une école de la démocratie². Tocqueville voyait dans les associations américaines l'équivalent des états dans les monarchies absolues en leur action de limiter la tyrannie. Il pensait, en premier lieu, que les associations pourraient avoir des fonctions de représentation auprès de l'État. En second lieu, elles pourraient former des vertus civiques: elles cultiveraient la pratique de l'action collective, feraient les individus sortir de l'état d'isolement et changeraient leurs vues sur le rapport entre l'intérêt particulier et celui public. Elles pourraient créer un *ethos* de l'égalité et de la familiarité entre les citoyens, phénomène qui ne dépassait pas alors en Europe les limites étroites de la communauté, du statut et de la classe. Finalement, Tocqueville pensait que les associations pourraient servir pour des formes alternatives de gouvernement, celles-ci assumant – sur la base de la subsidiarité – des tâches qui incomberaient autrement à l'État³.

Pour Robert Putnam, le capital social représente l'agrégation de certaines formes de la sociabilité – définie par des normes, la confiance et les réseaux sociaux – qui faciliterait la coopération entre individus. Dans sa conception, les éléments présumés du capital social – notamment les normes, la confiance et les réseaux – se trouvent dans une relation étroite. La confiance, essentielle pour toute coopération, peut procéder – dans les contextes modernes complexes – de deux sources, à voir les normes de la réciprocité et les réseaux de l'engagement civique. «Les normes sont inculquées et soutenues par la socialisation (y inclus par l'éducation civique), mais aussi par des sanctions [...] les normes fondées par la confiance sociale prolifèrent puisqu'elles font baisser les coûts de la transaction et facilitent la coopération»⁴. Un type spécial de norme serait la réciprocité généralisée, qui représente «une relation continuelle d'échange, qui reste pour le moment non-recompensée et

¹ William KORNHAUSER, *The Politics of Mass Society*, Free Press, Glencoe, 1959.

² Alexis de TOCQUEVILLE, *Despre democrație în America*, vol. II, trad. roum. M. Boiangiu et B. Staicu, Humanitas, București, 1995.

³ Mark E. WARREN, *Civil Society and Good Governance*, ouvrage destiné à la publication au cadre du *U.S. Civil Society Project*, Georgetown University, Georgetown Public Policy Institute, 1999.

⁴ Robert PUTNAM, *Cum funcționează democrația? Tradițiile civice ale Italiei moderne*, trad. roum. D. Istrățescu, Polirom, Iași, 2002, pp. 192-193 (notre traduction).

non-équilibrée, mais qui implique que les deux parties s'attendent à ce que la faveur offerte à cette occasion soit retournée plus tard»¹. Ces normes de la réciprocité généralisée sont un ingrédient productif du capital social, puisqu'elles peuvent faciliter les problèmes de l'action collective. «Il est fort probable qu'une norme efficace de la réciprocité généralisée soit associée à un réseau dense d'échanges sociaux. Dans les communautés où les gens peuvent être sûrs que leur confiance sera récompensée à juste titre et que l'on n'en profitera pas, la possibilité pour les échanges est élevée. Réciproquement, les échanges répétés au cours du temps tendent à encourager le développement d'une norme de la réciprocité généralisée»². De la sorte, «les réseaux de l'engagement civique – tout comme les associations entre voisins, les sociétés chorales, les coopératives, les clubs sportifs, les partis de masse et autres semblables – [...] représentent des interactions horizontales intenses. Ils constituent une forme essentielle de capital social. Plus ces réseaux sont denses dans une communauté, plus il est probable que les citoyens soient capables de coopérer en faveur du bien commun»³. Mais ce qui paraît compter de façon décisive sont les réseaux horizontaux, car seules les interactions spécifiques aux réseaux horizontaux font naître des normes de confiance et de réciprocité. Elles seules acceptent des «sanctions» dans le cas d'une conduite égoïste et malhonnête. Par contre, les réseaux verticaux, autoritaires, de subordination, ne sont pas favorables pour le développement de telles valeurs.

L'hypothèse de Putnam n'a fait que relancer le débat sur les bénéfices de la participation et a fait naître un grand nombre de critiques. Nous reprenons très brièvement les plus importantes critiques, notamment celles sur la localisation et la mesure du capital social, tout comme sur les prétendus effets de la participation aux associations volontaires. Même si elles sont liées dans les divers arguments, nous prenons la liberté de les présenter séparément.

Premièrement, où est-il localisé le capital social, dans les relations entre les gens ou dans les traits profonds, fondamentaux, des individus? Est-il une ressource individuelle ou relationnelle? Pierre Bourdieu le tient pour «une somme de ressources, actuelles et futures, qui s'accumulent au niveau individuel ou de groupe par la possession d'un réseau social durable ou de relations moins institutionnalisées de reconnaissance mutuelle»⁴. Si Putnam tient le capital social pour une valeur individuelle, nombre d'auteurs considèrent le capital social comme étroitement lié aux relations interpersonnelles, sans aucune extension automatique au cadre de la société. Paul Whiteley présente une conception psychologique du capital social. Pour lui, ces caractéristiques résident dans les individus, et non pas dans les relations entre eux, raison pour laquelle la mesure du capital social devrait se faire toujours au niveau individuel⁵. Ses caractéristiques sont liées à la personnalité des individus, à leurs croyances et leur code moral, à leur appartenance à des communautés imaginaires⁶. Une mesure du capital social pourrait être la puissance

¹ *Ibidem*, p. 193.

² *Ibidem*, p. 194.

³ *Ibidem*, p. 195.

⁴ Pierre BOURDIEU, «Le capital social: notes provisoires», in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, no. 31, 1980, pp. 2-3.

⁵ Paul WHITELEY, «The Origins of Social Capital», in Jan van DETH (ed.), *Social Capital and European Democracy*, Routledge, London, 1999, pp. 25-44.

⁶ V. Benedict ANDERSON, *Imagined Communities*, London, Verso, 1983.

des corrélations entre la confiance, d'un côté, et la satisfaction pour la vie, la moralité et l'identification nationale, de l'autre côté.

Pour James Coleman «le capital social est défini par sa fonction [...] tout comme d'autres formes de capital, le capital social est productif, rendant possible la réalisation de certains buts que l'on ne saurait atteindre en son absence [...] comme d'autres formes de capital, le capital social s'insère dans la structure des relations entre les personnes. Il n'est localisé ni dans les individus, ni dans les résultats physiques de la production»¹. Par conséquent, le capital social ne peut être expliqué par la confiance généralisée. Conçu comme relation de réciprocité et de confiance, il ne pourrait pas être extrait de la relation spécifique (commerciale, par exemple) et généralisé au niveau de la société, car – affirme Daniel Rubenson – le capital social est produit par les relations *entre* les personnes, et non pas par les personnes mêmes². Selon la définition de Dumitru Sandu, le capital social est «un stock de valeurs significatives pour la sociabilité», c'est-à-dire *une sociabilité productive*, dont la fonction est de «participer à la réduction des coûts des transactions et de la complexité sociale». La définition concerne, donc, une fonction, et non pas une entité³.

Ensuite, à quel niveau devrait-on mesurer le capital social? Faut-il choisir le niveau individuel, ou procéder à une agrégation des données et les mesurer au niveau d'une région ou d'un pays, par exemple? À la différence de Putnam, Kenneth Newton ne croit pas justifiée la mesure au niveau individuel. Tant que la confiance sociale et politique expriment toutes les deux des jugements, des évaluations des contextes sociaux, elles devraient être une mesure de la société en tant que telle. Au lieu de voir la confiance comme un trait individuel, il serait mieux de comparer différentes sociétés; le capital social est un trait social, un phénomène qui vaut bien être étudié de la sorte⁴. Pippa Norris est du même avis. Ce n'est qu'au niveau d'un pays que l'on peut découvrir les relations entre la densité des réseaux et la confiance, entre les dimensions structurelles et culturelles du capital social. Puisqu'il est un phénomène strictement relationnel, le capital social ne pourrait être mesuré qu'au niveau d'un pays⁵.

Finalement, la participation aux organisations secondaires produit-elle les biens privés et surtout publics que Putnam décrit? Est-ce la participation qui facilite la réciprocité, la coopération et la confiance publique et privée? Putnam n'est pas très clair dans l'explication de la relation entre les deux variables, dans le sens où il ne distingue pas nettement entre la variable dépendante et indépendante. Après que les répliques à son article très alarmiste sur la baisse du capital social aux États-Unis se sont accumulées⁶, Putnam exclut la confiance de la définition

¹ James S. COLEMAN, *Foundations of Social Theory*, Harvard University Press, Cambridge, 1990, pp. 102-105 (notre traduction).

² Daniel RUBENSON, «Participation and Politics. Social Capital, Civic Voluntarism, and Institutional Context», ouvrage présenté à l'*European Consortium for Political Research Workshop*, Copenhague, 2000.

³ Dumitru SANDU, *Spațiul social al tranziției*, Polirom, Iași, 1999, p. 71.

⁴ Kenneth NEWTON, «Trust, Social Capital, Civil Society and Democracy», in *International Political Science Review*, (22:2), 2001, pp. 201-214.

⁵ Pippa NORRIS, «Making Democracies Work. Social Capital and Civic Engagement in 47 Societies», ouvrage présenté à la Conférence de l'European Science Foundation EURESCO, University of Exeter, 2000.

⁶ Robert PUTNAM, «Bowling Alone. America's Declining Social Capital», in *Journal of Democracy*, no. 6, 1995, pp. 65-78.

étroite du capital social et la considère «certainement, une de ses conséquences directes»¹. C'est ainsi que Putnam énonce très clairement l'hypothèse de la socialisation: c'est la participation aux associations volontaires qui produirait un niveau plus élevé de confiance sociale, facilitant la dissémination des normes de la réciprocité et de la coopération. Mais des auteurs tel Kenneth Newton sont beaucoup moins sûrs de cette causalité². La corrélation entre la participation et la confiance que l'on découvre au sein des associations volontaires pourrait être la conséquence d'un recrutement sélectif de ceux qui participent aux associations: les membres sont tout simplement ceux qui auparavant présentaient déjà un niveau plus élevé de confiance sociale, tandis que les individus définis par un niveau plus bas de confiance n'en font pas partie. Généralement les «vainqueurs» de la compétition sociale font le plus confiance, et ceux qui participent sont justement ceux ayant des niveaux plus élevés d'éducation, de revenu et de statut. Il est probable, par conséquent, que ce soit cette qualité, cette expérience de «vainqueur» qui encouragent à la fois la confiance et la participation. Il serait moins probable que la confiance sociale provienne d'un processus d'apprentissage, même si – Newton l'accorde – la participation pourrait affermir les niveaux antérieurs de confiance.

En plus, il y a peu de données qui puissent confirmer une liaison entre participation et confiance: même là où la relation est mise en évidence, elle est généralement faible du point de vue statistique et assez peu intense. Dans les études basées sur une agrégation de données au niveau d'un pays, elle est peu visible. Même du point de vue théorique, affirme Newton, il y a peu d'arguments qui soutiennent que la participation produise de tels effets: le temps que les gens passent dans le cadre des organisations secondaires est catégoriquement plus réduit que le temps passé dans d'autres milieux de socialisation (famille, école, lieu de travail, voisinage). Il y a, également, des facteurs importants pour la confiance et l'engagement civique (l'éducation, fait démontré par Almond et Verba). En considérant l'ensemble de ces arguments, l'hypothèse des effets certains de la participation sur la confiance sociale est difficile à soutenir en totalité.

PARTICIPATION AUX ORGANISATIONS SECONDAIRES ET TOLÉRANCE ETHNIQUE

Si la participation produit les normes essentielles de la sociabilité, alors nous sommes très intéressés aux différences qui existent entre ceux qui participent et le public, différences liées au niveau de tolérance ethnique: les représentations de la majorité roumaine sur les deux communautés – les Hongrois et les Tsiganes. Ces représentations sont liées aux droits des minorités, au rôle que joue l'État hongrois dans sa relation avec les Hongrois de Roumanie, aux préjugés les plus répandus à l'égard de la Hongrie et des Hongrois de Transylvanie, à la tolérance à l'égard des Hongrois et des Tsiganes et aux préjugés sur les Tsiganes. S'il est vrai que la participation favorise le développement des normes de la confiance, réciprocité, tolérance et respect mutuel, on s'attend à ce que l'acceptation des droits des minorités

¹ IDEM, «Mesure et conséquences du capital social», in *Isuma*, 2001, pp. 47-59.

² Kenneth NEWTON, «Social Capital and Democracy in Modern Europe», in Jan van DETH (ed.), *Social Capital...cit.*, pp. 3-24.

et des rapports naturels entre un État voisin et les membres d'une minorité vivant en Roumanie soit plus élevée, et à ce que l'incidence des préjugés à l'égard des deux communautés soit plus réduite.

Pour ce faire, nous employons les résultats d'un sondage – Baromètre des Relations Ethniques (BARE) – mené en 2002 à la demande du Centre de Ressources pour la Diversité Ethnoculturelle de Cluj, en Transylvanie. BARE est un instrument descriptif et évaluatif de la dynamique des relations ethniques et utilise une série de sondages d'opinion annuels à structure et thématique constantes. L'échantillon de travail compte 733 répondants et il est représentatif au niveau de la Roumanie pour la population d'ethnie roumaine, ayant 18 ans au moins, avec une erreur de $\pm 3,5\%$.

Pour mesurer les relations entre participation et autres variables, il faut prendre en compte d'autres facteurs, comme l'éducation et le contact communautaire ethnique. Il serait possible que les niveaux plus élevés de tolérance et moins élevés d'incidence des préjugés soient l'effet d'un contact ethnique et d'une éducation plus élevés. Ceci est important pour évaluer l'effet d'un recrutement sélectif des membres des organisations secondaires. Pour cela nous construisons une échelle d'éducation et un score de contact par l'addition des variables relatives aux relations entre les Roumains, d'un côté, et les Hongrois et les Tsiganes, de l'autre côté. Les scores – celui-ci et tous les autres que nous emploierons par la suite – ont été modelés par analyse factorielle afin qu'ils ne forment – à chaque occasion – qu'une seule dimension.

Avant de discuter les effets de la participation et de la confiance sociale sur la tolérance ethnique, il faut remarquer le niveau assez bas de la participation aux organisations secondaires en Roumanie. Si le niveau de la participation est de 16,9% dans notre échantillon, il n'était que de 9,6% en 1999 (conformément à l'European Values Survey). Dans la région la participation est semblable à celle de Roumanie: en 1999 la moyenne des pays ex-communistes était de 18,3%, bien basse si on la compare à la moyenne des pays de l'Europe Occidentale, qui était de 29,8% pour la même année¹. De la même façon, l'intensité de la participation était plus réduite dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale, ceux qui passaient du temps toutes les semaines n'étant que 4,7%, comparés aux 11,8% des individus en Europe Occidentale! En ce qui suit, nous prenons en compte aussi bien la distinction entre les membres des organisations secondaires et le public dans la détermination des niveaux de tolérance et d'incidence des préjugés, que l'intensité de la participation, en fonction de la durée hebdomadaire moyenne passée dans le cadre des organisations.

Le niveau de la confiance sociale est, à son tour, plus bas en Roumanie. Si dans notre échantillon le niveau de confiance était de 19,2%, en 1990 il était de 16,1% (conformément au World Values Survey), en 1995 il était de 18,7% (conformément au World Values Survey) et de 10,1% en 1999 (conformément à l'European Values Survey)². Les moyennes de la confiance des PECO sont constamment plus basses que celles des autres pays³. Le rapport était de 26,6% contre 42,6% en 1990 (cf. WVS), de 23,9% contre 40,5% en 1995 (cf. WVS) et de 20,6% contre 36% en 1999 (cf. EVS).

¹ Gabriel BĂDESCU, Paul E. SUM, Eric M. USLANER, «Civil Society and Democratic Values in Romania and Moldova», in *East European Politics and Societies*, vol. XVIII, no. 2, 2004, pp. 316-341.

² Gabriel BĂDESCU, «Încredere și democrație în țările în tranziție», in *Sociologie Românească*, vol. I, nr. 2-3, 2003, pp. 109-128.

³ *Ibidem*, p. 113

Les représentations des Roumains sur la communauté hongroise

Les relations entre Roumains et Hongrois ont connu des étapes variées après 1989, à partir du conflit ouvert en mars 1990 et jusqu'à la coopération politique par l'inclusion du parti hongrois dans le gouvernement en 1996 et en 2004. Au-delà des négociations et du compromis entre les élites, il y a encore de nombreuses représentations défavorables à la minorité hongroise, à l'État hongrois et au parti hongrois de Roumanie (RMDSz) au niveau du public roumain.

Les droits de la minorité hongroise

Les droits longuement demandés par la communauté hongroise ont produit diverses réactions des élites et du public roumains. Elles diffèrent selon le contexte politique et régional. L'inclusion du RMDSz dans le gouvernement en 1996 et la ratification du Traité entre la Roumanie et la Hongrie par les Parlements des deux États ont produit une nette amélioration des relations entre les communautés roumaine et hongroise¹. L'utilisation de la langue maternelle en justice et dans l'administration ont eu des effets similaires. Malgré ces progrès, certains sujets ont mené à de nouvelles tensions entre les deux États (la «Loi concernant les Hongrois des pays voisins à la Hongrie»²) ou les communautés (un éventuel projet pour une université publique en langue hongroise, une autonomie administrative élargie des régions habitées en majorité par les Hongrois). En plus, les relations locales et régionales sont redevables aux poids démographiques des communautés et aux divers sujets d'intérêt local, comme la restitution des immeubles appartenant aux Églises historiques de Transylvanie³ et aux communautés ethniques, l'organisation séparée de l'enseignement en fonction de la langue maternelle, l'emplacement public des statues et d'autres symboles communautaires.

Au niveau du public, les droits demandés peuvent être acceptés de façon différente, en fonction de leur spécifique. Nous utiliserons une échelle d'acceptation de ces possibles droits accordés à la minorité hongroise, bâtie sur un score qui compte l'accord avec certains droits culturels, administratifs et politiques: l'enseignement en langue maternelle, la constitution d'une université publique en hongrois financée par le budget national, le soutien public pour les organisations culturelles de cette minorité, une autonomie élargie des départements où les Hongrois vivent en majorité et la reconnaissance du RMDSz comme représentant politique de cette communauté minoritaire. On y a ajouté la représentation que les Roumains se font sur les droits octroyés aux minorités ethniques, comme étant trop larges ou trop étroits.

Lorsque l'on compare les membres et le public on voit, premièrement, qu'il n'y a pas de différence significative dans l'accord avec les droits de la minorité

¹ Gabriel ANDREESCU, *Ruleta. Români și maghiari: 1990-2000*, Polirom, Iași, 2001.

² «O lege pentru (același) statu-quo? Raport privind efectele aplicării Legii pentru maghiarii din statele vecine Ungariei», Ethnocultural Diversity Resource Center, Cluj, octobre 2004.

³ «Cu jumătate de măsură. Raport privind procesul retrocedării proprietăților care au aparținut cultelor religioase din România», Ethnocultural Diversity Resource Center, Cluj, mars 2004.

hongroise. Il n'y a pas de différence non plus entre les niveaux de confiance sociale quant au soutien de ces droits. Les seules différences mises en évidence sont entre les niveaux d'éducation des répondants ($r = 0,116$, $p < 0,01$, $N = 730$) et les niveaux du contact ethnique. En utilisant un score de contact ethnique (basé sur l'occurrence des cas où les Roumains affirment avoir des Hongrois pour des connaissances, voisins, collègues, amis, parents), on remarque une corrélation significative entre le score bâti et le score qui mesure l'accord avec les droits de la minorité hongroise ($r = 0,175$, $p < 0,001$, $N = 718$). Dans tous les calculs qui suivent on notera la mesure du teste χ^2 et le coefficient de corrélation R.

Tableau 1

Accord avec les droits de la minorité hongroise selon l'appartenance aux organisations secondaires. Accord avec les droits de la minorité hongroise selon le niveau d'éducation (%)

Accord avec les droits	Échantillon total	Membres	Public	Éducation primaire ou moins	Éducation secondaire ou plus
Réduit	46,6	40,2	47,9	51,7	39,9
Moyen	39,5	42,6	38,7	36,4	43,4
Élevé	14,0	17,2	13,4	11,9	16,7
		$\chi^2 = 2,74$; sig. = 0,253; N = 719		$\chi^2 = 10,47$; sig. = 0,005; N = 730	

La perception du rôle de l'État hongrois dans ses rapports avec la communauté hongroise de Transylvanie

La relation entre les deux États, roumain et hongrois, et la communauté hongroise de Transylvanie a toujours été problématique. La Roumanie, déclarée État-nation, a été confrontée en 1918 après l'unification avec la Transylvanie et les autres provinces à des importantes minorités, généralement très actives du point de vue politique, mais aussi bien plus urbanisées et mieux éduquées. La minorité hongroise était une de ces minorités actives. Son intégration à l'État national roumain et la peur de l'infidélité ont profondément marqué la période d'entre-les-deux-guerres mondiales¹. La dispute sur la Transylvanie au début de la Deuxième Guerre mondiale et sur le statut des Hongrois dans le cadre de l'État roumain après la Guerre ont perpétué une méfiance générale au sein des partis politiques roumains après 1989². La Loi concernant les Hongrois des pays voisins à la Hongrie et le problème sensible de la citoyenneté de l'État hongrois octroyée aux Hongrois de Transylvanie ont rendu encore plus actuels le rôle de la Hongrie et la fidélité des Hongrois envers l'État roumain. Afin de mesurer l'accord avec le soutien de l'État hongrois pour la communauté magyare de Transylvanie, nous

¹ Irina LIVEZEANU, *Cultural Politics in Greater Romania: Regionalism, Nation Building, and Ethnic Struggle. 1918-1930*, Cornell University Press, Ithaca, 1995.

² Tom GALLAGHER, *Democrație și naționalism în România*, trad. roum. S. Ceaușu, All Educational, București, 1999.

construisons un score qui prend en compte l'accord particulier avec certaines politiques: le soutien à l'enseignement en langue maternelle, le soutien des écoles en manuels scolaires, le soutien des compagnies hongroises qui investissent en Roumanie, l'octroi de certains droits sur le territoire de l'État hongrois et l'octroi de la citoyenneté hongroise. À l'aide du score, nous construisons ensuite une échelle d'accord à trois classes.

L'accord avec les politiques de soutien de l'État hongrois ne dépend pas de la participation aux organisations secondaires. Il ne semble non plus lié à l'éducation, comme l'était l'accord avec les droits de cette minorité. Le soutien de l'État hongrois est aussi mal vu par la majorité des Roumains, sans distinction du niveau d'éducation. La seule différence significative en est entre les niveaux du contact ethnique, les personnes ayant un plus grand contact étant les plus disposées à accepter la relation de soutien que l'État voisin pourrait mettre en pratique ($r = 0,140$, $p < 0,001$, $N = 688$).

Tableau 2

Accord avec le soutien de l'État hongrois pour les Hongrois de Transylvanie selon l'appartenance aux organisations secondaires. Accord avec le soutien de l'État hongrois pour les Hongrois de Transylvanie selon le niveau d'éducation (%)

Accord avec le soutien de l'État hongrois	Échantillon total	Membres	Public	Éducation primaire ou moins	Éducation secondaire ou plus
Réduit	58,3	61,3	57,5	60,5	55,4
Moyen	22,0	18,5	22,7	19,7	24,8
Élevé	19,7	20,2	19,9	19,7	19,7
		$\chi^2 = 1,04$; sig. = 0,593; N = 688		$\chi^2 = 2,81$; sig. = 0,245; N = 699	

Les préjugés sur la menace que représentent la Hongrie et les Hongrois de Transylvanie

Les relations que la communauté hongroise cultive avec l'État hongrois sont un sujet de préoccupation pour le public roumain, tout comme pour les partis politiques de Bucarest. Au niveau du public il y a des stéréotypes concernant les intentions et le comportement de l'État hongrois à l'égard de l'État roumain et des Hongrois: la Hongrie gardera pour toujours ses prétentions quant à la Transylvanie et les Hongrois qui investissent en Roumanie poursuivent en fait des buts politiques. Il y a aussi des stéréotypes liés à la fidélité authentique des Hongrois pour l'État roumain. L'État roumain étant un État national et le roumain étant l'unique langue nationale, les Hongrois devraient parler le roumain; il y aurait de nombreux Hongrois qui évitent de parler roumain, même s'ils le connaissent bien. Le péril d'une «magyarisation» des Roumains vivant dans les régions à forte majorité hongroise est depuis longtemps soutenu par l'Église Orthodoxe de Roumanie et par certains partis politiques. La nomination en 2005 d'un préfet de nationalité hongroise dans le département de Covasna – habité en proportion de 80% par des Hongrois – a produit un grand mécontentement des partis roumains.

Tableau 3

Accord avec les préjugés sur la Hongrie et les Hongrois de Transylvanie selon l'appartenance aux organisations secondaires. Accord avec les préjugés sur la Hongrie et les Hongrois de Transylvanie selon le niveau d'éducation (%)

Accord avec les préjugés	Échantillon total	Membres	Public	Éducation primaire ou moins	Éducation secondaire ou plus
Réduit	17,1	14,2	17,0	17,0	17,1
Moyen	60,4	60,0	61,2	58,6	62,5
Élevé	22,5	25,8	21,8	24,3	20,3
		$\chi^2 = 1,22$; sig. = 0,541; N = 703		$\chi^2 = 1,68$; sig. = 0,430; N = 714	

La participation aux organisations secondaires n'est pas liée non plus au niveau des préjugés qui circulent sur la menace que représenteraient la Hongrie et les Hongrois. Malgré l'inclusion du RMDSz dans le gouvernement roumain en 1996 et la signature du Traité politique entre les États roumain et hongrois, ces indicateurs de confiance n'expriment que les rapports des élites¹. Au niveau du public est encore répandue l'idée des prétentions de la Hongrie sur la Transylvanie (55%). Les Roumains sont bien persuadés (en proportion de 74%) que les Hongrois refusent de parler le roumain, même s'ils le connaissent (car ils vivent dans l'État national roumain), en signe de différence ou comme défi pour la majorité qui constitue l'État.

La tolérance envers les Hongrois

La tolérance des Roumains envers les Hongrois peut être mesurée par le degré selon lequel ces derniers sont acceptés dans des relations de famille, amitié, voisinage, ou tout simplement en tant que concitadins ou concitoyens. Nous construisons un score de tolérance (de 0 à 5) par l'addition des cinq variables. C'est sur la base de ce score que nous établissons une échelle de tolérance à trois classes.

Tableau 4

Tolérance envers les Hongrois selon l'appartenance aux organisations secondaires. Tolérance envers les Hongrois selon le niveau d'éducation (%)

Tolérance envers les Hongrois	Échantillon total	Membres	Public	Éducation primaire ou moins	Éducation secondaire ou plus
Réduite	22,6	17,2	24,0	28,2	15,4
Moyenne	13,2	5,7	14,3	17,3	7,9
Élevée	64,1	77,0	61,7	54,5	76,7
		$\chi^2 = 11,59$; sig. = 0,003; N = 722		$\chi^2 = 39,16$; sig. = .000; N = 733	

¹ Smaranda ENACHE, Levente SALAT (éd.), *Relațiile româno-maghiare și modelul de reconciliere franco-german*, Ethnocultural Diversity Resource Center, Cluj, 2004.

La première observation est que le niveau général de tolérance envers les Hongrois est relativement élevé. La grande majorité des répondants indiquent un niveau élevé et moyen. Ensuite, on voit que la tolérance est liée de façon significative et positive à la participation aux associations volontaires ($r = 0,107$, $p < 0,01$, $N = 722$), mais aussi bien au niveau relatif d'éducation des Roumains ($r = 0,222$, $p < 0,01$, $N = 733$). Il est pourtant vrai que la plus forte relation est celle avec le niveau du contact ethnique entre Roumains et Hongrois ($r = 0,344$, $p < 0,001$, $N = 721$). L'intensité de la participation est liée aussi à la tolérance ($r = 0,327$, $p < 0,001$, $N = 109$), tout comme à la confiance sociale ($r = 0,183$, $p < 0,001$, $N = 671$). Un contrôle de la relation entre participation et tolérance par l'intermédiaire de l'éducation démontre que celle-ci ne reste valable que pour le niveau d'éducation secondaire ou plus. Un contrôle similaire à l'aide du contact ethnique limite la relation au niveau du contact moyen.

Tableau 5

Tolérance envers les Hongrois selon l'appartenance aux organisations secondaires et selon le niveau d'éducation (%)

	Éducation primaire ou moins		Éducation secondaire ou plus	
Tolérance pour les Hongrois	Membres	Public	Membres	Public
Réduite	29,6	28,6	7,4	17,6
Moyenne	9,3	18,0	2,9	9,2
Élevée	61,1	53,4	89,7	73,2
	$\chi^2 = 2,64$; sig. = 0,266; N = 404		$\chi^2 = 8,20$; sig. = 0,017; N = 318	

Tableau 6

Tolérance envers les Hongrois selon l'appartenance aux organisations secondaires et selon le niveau du contact ethnique (%)

	Contact: réduit		Contact: moyen		Contact: élevé	
Tolérance envers les Hongrois	Membres	Public	Membres	Public	Membres	Public
Réduite	28,4	29,5	–	12,8	–	2,8
Moyenne	7,5	17,3	3,2	9,2	4,8	5,6
Élevée	64,2	53,2	96,8	78,0	95,2	91,7
	$\chi^2 = 4,18$; sig. = 0,090; N = 477		$\chi^2 = 6,10$; sig. = 0,047; N = 140		$\chi^2 = 0,620$; sig. = 0,732; N = 93	

La participation aux organisations secondaires est associée à un niveau plus élevé de tolérance pour la minorité hongroise. L'intensité de la participation est liée, elle-aussi, à une tolérance accrue. Le contrôle de la relation par deux variables met

en cause l'importance de la participation. La tolérance paraît, de la sorte, moins un effet de la participation, qu'une attitude favorisée par l'éducation et par la fréquence des contacts ethniques avec les Hongrois. Pour mieux estimer l'effet de la participation, nous utilisons une analyse de régression. Le premier modèle (1) prend en compte l'effet des caractéristiques socio-démographiques et de contexte sur la tolérance, tandis-que les modèles suivants calculent l'effet de la participation lorsque la relation est contrôlée par d'autres variables.

Tableau 7

L'explication de la tolérance envers les Hongrois¹

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
Sexe: femme (1)	-0,017	-0,011	-0,003	0,005	-0,007	-0,041	0,033
Âge (continu)	-0,009	-0,025	-0,021	-0,013	-0,006	-0,370***	0,005
Marié (1)	0,056	0,050	0,046	0,058	0,052	0,068	0,048
Religieux (1-4)	0,042	0,048	0,047	0,017	0,042	0,050	0,016
Éducation (1-7)	0,130*	0,108*	0,075	0,059	0,090	0,212	0,073
Chômeur (1)	-0,004	0,002	0,005	-0,015	–	-0,248*	-0,015
Revenu (continu)	0,044	0,028	0,014	0,075	0,027	-0,049	0,013
Résidence: milieu urbain (1)	0,215***	0,222***	0,176***	0,215***	0,172***	0,104	0,144**
Participation (1)		0,105*	0,087*				0,084*
Confiance sociale (1)				0,129**			0,125**
Contact (1-6)			0,250***		0,255***		0,292***
Intensité de la participation (1-4)						0,142	
R² (aj.)	0,094	0,101	0,156	0,100	0,153	0,247	0,193

¹ Analyse de régression OLS (les coefficients sont standardisés)

* significatif pour $p < 0,05$

** significatif pour $p < 0,01$

*** significatif pour $p < 0,001$

Les modèles de régression démontrent que les variables socio-démographiques et de contexte expliquent moins d'un dixième de la variance de la tolérance (modèle 1). La résidence dans les villes et l'éducation ont un certain poids dans l'explication de la tolérance. La confiance sociale, elle aussi, apparaît comme facteur de la tolérance. La participation reste pourtant un déterminant de la tolérance,

même lorsqu'on introduit des variables de contrôle puissantes comme le contact ethnique (modèle 3). Son effet reste significatif, quoique de faible puissance, même dans le modèle intégral (modèle 7). Par contre, l'intensité de la participation que l'on introduit dans le modèle 6 n'est pas significative, elle ne fait que produire un effet d'âge et de statut d'occupation. Ceci puisque les membres des organisations secondaires sont généralement des jeunes, mais aussi bien parce-qu'il est peu probable que des chômeurs passent leurs temps dans le cadre de telles organisations, au lieu de chercher du travail.

Les représentations des Roumains sur les membres de la communauté tsigane

Les Tsiganes représentent en Roumanie une communauté ethnique tout à fait différente des autres communautés minoritaires. Les tenant pour une catégorie sociale et économique distincte, les Roumains continuent de les considérer à distance, malgré la cohabitation de plusieurs siècles¹. Si les Tsiganes ont toujours vécu en marge de la société roumaine, les régimes politiques contemporains ont tenté soit leur déportation (le régime autoritaire du feld-maréchal Antonescu en 1942), soit leur assimilation par homogénéisation sociale (le régime communiste). Vu comme un effort envers le progrès social, la promotion de la mobilité des Tsiganes et du nivellement des différences a eu des conséquences sur la spécificité de ceux-ci, selon Emmanuelle Pons². Même si après 1989 de nombreuses organisations politiques et culturelles des Tsiganes ont été constituées, ils restent une population divisée, à caractéristiques et langues très différentes, sans histoire et culture écrites. C'est l'hétérogénéité même qui les empêche d'acquérir une identité unique, d'être reconnus en tant que tels et de coopérer de façon efficace dans la poursuite des buts communs.

Les préjugés des Roumains sur les Tsiganes

Les stéréotypes couramment associés aux Tsiganes font d'eux plutôt un groupe social différent, qu'un groupe ethnique distinct. Parmi les premières caractéristiques que les Roumains attachent à l'image des Tsiganes sont les vols, la crasse et la paresse. Ces préjugés les représentent comme les membres d'une communauté marquée par un retard de civilisation, indifférente, qui y consent et qui ne fait rien pour s'en sortir. Vu ces caractéristiques, il n'est pas difficile d'expliquer le manque général de confiance de la part de la majorité roumaine. Les traits positifs sur les Tsiganes sont assez peu répandus, moins d'un dixième des Roumains tenant les Tsiganes pour entreprenants et moins d'un vingtième pour intelligents !

¹ «O necesară schimbare de strategie. Raport privind stadiul de aplicare a *Strategiei guvernamentale de îmbunătățire a situației romilor din România*», Ethnocultural Diversity Resource Center, Cluj, juin 2004.

² Emmanuelle PONS, *Țiganii din România – o minoritate în tranziție*, trad. roum. G. Ciubuc, Compania, București, 1999, p. 29.

Tableau 8

*Les caractéristiques des Tsiganes selon l'avis des Roumains:
premier, deuxième, troisième choix et la somme des choix (%)*

	Premier choix	Second choix	Troisième choix	Total
Voleurs	21,7	14,7	14,7	51,1
Sales	10,0	17,3	20,6	47,9
Paresseux	21,1	14,9	7,6	43,6
Moins évolués	4,1	8,9	10,2	23,2
Unis	6,0	8,0	7,6	21,6
Indifférents	4,9	6,3	3,2	14,4
Divisés	3,1	6,2	4,7	14,0
Hypocrites	2,9	3,8	5,3	12,0
Entreprenants	3,1	2,4	3,4	8,9
Superstitieux	0,6	1,8	4,5	6,9
Bienveillants	4,0	1,1	1,5	6,6
Stupides	3,0	1,8	1,8	6,6
Orgueilleux	1,3	1,4	3,1	5,8
Travailleurs	2,7	1,4	1,5	5,6
Intelligents	1,1	1,7	1,9	4,7
Égoïstes	1,6	2,0	1,0	4,6
Hostiles	1,9	1,1	1,3	4,3
Accueillants	2,0	1,2	1,0	4,2
Civilisés	1,4	0,5	1,1	3,0
Honnêtes	1,0	1,2	0,8	3,0
Propres	0,6	1,1	1,0	2,7
Modestes	1,0	0,8	0,8	2,6
Dignes de confiance	0,7	0,2	0,8	1,7
Religieux	0,1	0,9	0,6	1,6

Les préjugés sont tellement répandus, que presque la moitié des Roumains choisissent l'une des caractéristiques énoncées – les vols, la crasse ou la paresse – de la série de traits spécifiques présentés. Nous construisons un score qui mesure l'incidence de ces trois stéréotypes pour distinguer entre ceux qui choisissent un, deux, trois ou aucun des préjugés. Il n'y a que 20% qui ne choisissent aucun de ces trois stéréotypes, mais presque 10% qui choisissent un à chaque occasion!

Ni la participation dans les organisations secondaires, ni l'intensité de cette participation n'influencent de manière significative l'incidence des stéréotypes. Les seules variables qui aient un effet sont l'éducation et le niveau du contact ethnique. Aussi bien l'éducation ($r = -0,101$, $p < 0,01$, $N = 703$) que le contact ethnique ($r = -0,088$, $p < 0,05$, $N = 697$) réduisent un peu l'incidence des trois préjugés les plus répandus.

Tableau 9

*L'incidence des stéréotypes selon l'appartenance aux associations.
L'incidence des stéréotypes selon l'éducation (%)*

Incidence des stéréotypes	Échantillon total	Membres	Public	Éducation primaire ou moins	Éducation secondaire ou plus
Nulle	20,1	20,3	19,8	17,9	22,8
Réduite	34,3	38,1	33,7	33,3	35,5
Moyenne	36,6	33,9	36,9	36,9	36,2
Élevée	9,1	7,6	9,6	11,9	5,5
		$\chi^2 = 1,198$; sig. = 0,754; N = 693		$\chi^2 = 9,923$; sig. = 0,019; N = 703	

La tolérance envers les Tsiganes

Les sondages menés en Roumanie ont démontré que l'incidence élevée des préjugés favorise l'intolérance ethnique. Un sondage Gallup de 2003 indique que deux tiers des Roumains considéraient que les Tsiganes ne devraient pas avoir le droit de voyager à l'étranger, pour éviter la honte qui pourrait retomber sur tous les citoyens roumains. La moitié des Roumains soutenaient, en plus, une éventuelle politique démographique qui limite la hausse de la population tzigane! La tolérance envers les Tsiganes sera mesurée toujours par une échelle de tolérance. Elle prend en compte la disponibilité des Roumains d'avoir des Tsiganes pour parents, amis, voisins, concitadins ou concitoyens.

Tableau 10

Tolérance envers les Tsiganes selon la participation en organisations secondaires et selon le niveau d'éducation

Tolérance envers les Tsiganes	Échantillon total	Membres	Public	Éducation primaire ou moins	Éducation secondaire ou plus
Réduite	36,6	32,0	37,7	42,7	28,6
Moyenne	26,9	19,7	28,0	27,2	26,4
Élevée	36,6	48,4	34,3	30,1	45,0
		$\chi^2 = 8,977$; sig. = 0,011; N = 722		$\chi^2 = 20,599$; sig. = .000; N = 733	

On peut voir que la tolérance générale envers les Tsiganes est bien plus réduite que celle envers les Hongrois. Les relations mises en évidence à cette occasion-là sont aussi bien significatives pour le cas des Tsiganes. La participation aux organisations secondaires et la confiance sociale sont en relation avec la tolérance: les membres sont plus tolérants ($r = 0,097$, $p < 0,01$, $N = 722$), mais ceux qui font plus confiance le sont aussi ($r = 0,172$, $p < 0,001$, $N = 671$). L'éducation, à son tour,

encourage la tolérance ($r = 0,167$, $p < 0,001$, $N = 733$). De nouveau, la plus solide relation est celle établie entre le contact et la tolérance ethnique ($r = 0,225$, $p < 0,01$, $N = 726$). L'incidence des préjugés, on s'y attendait, a des effets significatifs sur la tolérance: ceux qui les acceptent plus volontiers sont les moins tolérants ($r = -0,220$, $p < 0,001$, $N = 703$).

La participation est pourtant faiblement attachée à la tolérance. Lorsque l'on contrôle la relation par l'éducation, elle n'est significative que pour les individus ayant reçu une éducation primaire ou moins. De même, quand on fait un contrôle par l'intermédiaire du contact ethnique: elle est significative pour ceux qui déclarent avoir un contact réduit avec les Tsiganes.

Tableau 11

Tolérance envers les Tsiganes selon le niveau d'éducation et la participation dans les organisations secondaires

	Éducation primaire ou moins		Éducation secondaire ou plus	
Tolérance envers les Tsiganes	Membres	Public	Membres	Public
Réduite	40,7	43,4	25,0	29,6
Moyenne	13,0	28,9	25,0	26,8
Élevée	46,3	27,7	50,0	43,6
	$\chi^2 = 9,84$; sig. = 0,007; N = 404		$\chi^2 = 0,94$; sig. = 0,623; N = 318	

Tableau 12

Tolérance envers les Tsiganes selon le niveau du contact ethnique et la participation dans les organisations secondaires

	Contact: réduit		Contact: moyen		Contact: élevé	
Tolérance envers les Tsiganes	Membres	Public	Membres	Public	Membres	Public
Réduite	34,3	44,4	29,4	29,1	–	14,3
Moyenne	22,4	29,5	17,6	25,6	–	26,2
Élevée	43,3	26,1	52,9	45,2	100	59,5
	$\chi^2 = 8,09$; sig. = 0,017; N = 423		$\chi^2 = 1,59$; sig. = 0,451; N = 250		$\chi^2 = 2,19$; sig. = 0,333; N = 42	

Comme dans le cas de la tolérance envers les Hongrois, pour mesurer l'effet des différentes variables sur les niveaux de tolérance, nous utilisons une analyse de régression. Le premier modèle prend en compte les variables socio-démographiques et de contexte, tandis-que les autres modèles mettent en évidence l'effet de la participation et d'autres facteurs sur la tolérance ethnique.

Tableau 13

L'explication de la tolérance envers les Tsiganes¹

	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6	Modèle 7
Sexe: femme (1)	-0,032	-0,027	-0,030	-0,026	-0,024	0,064	-0,013
Age (continu)	-0,034	-0,046	-0,007	-0,009	-0,041	-0,332**	-0,001
Marié (1)	-0,076	-0,078	-0,086*	-0,085*	-0,063	-0,166	-0,083*
Religieux (1-4)	-0,005	0,002	0,001	-0,006	–	-0,164	0,004
Éducation (1-7)	0,078	0,063	0,069	0,100	0,062	0,116	0,062
Chômeur (1)	0,041	0,048	0,037	0,017	0,031	-0,238*	0,010
Revenu (continu)	0,099*	0,085	0,078	0,083	0,093	0,041	0,042
Résidence: milieu urbain (1)	0,067	0,075	0,048	0,048	0,062	-0,247*	0,039
Participation (1)		0,080					0,070
Confiance sociale (1)			0,180***				0,174***
Contact (1-6)				0,226***			0,185***
Stéréotypes (1-4)					-0,224***		-0,203***
Intensité de la participation (1-4)						-0,011	
R² (aj.)	0,039	0,045	0,065	0,087	0,083	0,120	0,145

¹ Analyse de régression OLS (les coefficients sont standardisés)

* significatif pour $p < 0,05$

** significatif pour $p < 0,01$

*** significatif pour $p < 0,001$

Les modèles que nous avons conçus nous offrent une explication de la tolérance envers les Tsiganes. Tout d'abord, le modèle de base (modèle 1) explique moins d'un vingtième de la variance de la tolérance. Il faudrait, donc, trouver d'autres facteurs. La participation – qui était un facteur favorable à la tolérance envers les Hongrois – et l'éducation ont des effets bien faibles (modèle 2). Ce qui compte pour la tolérance envers les Tsiganes, ce sont la confiance sociale, le contact ethnique et l'incidence des trois préjugés les plus répandus, qui font multiplier par deux la fraction de variance expliquée (modèles 4 et 5): si le contact favorise la tolérance, les préjugés l'entravent sérieusement. La résidence urbaine et le chômage sont rendus significatifs dans le modèle 6 par le seul effet d'âge produit par l'intensité de la participation, car les membres les plus actifs sont des jeunes citoyens ayant un statut élevé. De toute façon, le modèle 7 – qui prend en compte tous les facteurs – explique un peu plus d'un septième de la variance totale de la tolérance envers les Tsiganes, dont il faudrait chercher l'explication ailleurs.

CONCLUSION

La tolérance envers deux des minorités ethniques les plus visibles en Roumanie – les Hongrois et les Tsiganes – est encore un problème, au moins au niveau du public roumain. Même s'il y a de bons rapports politiques entre la Hongrie et la Roumanie, une meilleure coopération politique et culturelle des élites roumaines et hongroises, un dialogue des autorités roumaines avec les élites de la minorité tsigane et même une stratégie publique pour l'amélioration de l'état des Tsiganes, on remarque encore, au niveau du public, de forts préjugés et des attitudes claires de discrimination. Il est pourtant vrai que les situations des deux minorités sont nettement différentes. Si les Hongrois de Transylvanie jouissent du soutien de l'État hongrois et d'une unité politique significative, les Tsiganes ne disposent ni d'une représentation politique unitaire, ni d'une unité de culture, de tradition, d'histoire ou de langue. En plus, cette minorité est cruellement touchée par des problèmes socio-économiques qui influencent son statut.

Les stéréotypes négatifs et l'intolérance touchent pourtant les deux communautés. L'accord des Roumains pour certains droits culturels, administratifs et politiques en faveur des Hongrois est assez faible, presque la moitié du public les rejetant d'emblée. Si le niveau de tolérance est relativement important, l'explication est fournie plutôt par le contact avec les Hongrois, que par d'autres facteurs. Les Roumains continuent à garder, au niveau du public, certains préjugés, notamment sur le caractère menaçant et conflictuel de la Hongrie et des Hongrois de Transylvanie.

En ce qui concerne les Tsiganes, plus d'un tiers des Roumains affirment les tolérer peu ou pas du tout. Les préjugés sont justement le plus important facteur de l'intolérance des Roumains à leur égard, dans la situation où les caractéristiques les plus répandues des Tsiganes sont les vols, la crasse et la paresse! L'incidence de ces préjugés est considérable même pour les plus éduqués des Roumains, ce qui complique davantage le processus d'amélioration de l'image collective des Tsiganes.

Les effets du capital social sur la tolérance ethnique sont assez faibles. La participation aux organisations secondaires ne s'avère pas un facteur trop important de la tolérance envers les Hongrois. Ses relations avec les attitudes d'acceptation des droits de cette minorité ou du soutien de l'État voisin ne sont pas significatives. De la même manière, elle ne réduit pas l'incidence des préjugés sur la Hongrie et les Hongrois de Transylvanie. Quant à la tolérance envers les Tsiganes, la participation n'est pas non plus un facteur. Par contre, la confiance sociale – tenue pour un élément important de la sociabilité – favorise davantage la tolérance envers les membres des deux communautés.

Les facteurs les plus importants pour la tolérance sont le contact ethnique et – dans le cas des Tsiganes – l'incidence des préjugés. Si le contact la favorise, les stéréotypes négatifs empêchent la tolérance envers les Tsiganes, à n'importe quel niveau d'éducation. Il est vrai que l'effet de l'éducation est bien plus faible que prévu: son importance – mise en évidence dans les relations bivariées – baisse considérablement dans les modèles de régression qui prennent en compte d'autres facteurs.

En conclusion, la participation aux organisations secondaires ne produit pas des effets considérables sur la tolérance ethnique. La théorie du capital met en évidence les avantages des interactions entre des gens à caractéristiques ethniques, sociales et culturelles différentes, qui mèneraient au développement des normes de confiance, de respect et de réciprocité. Il est vrai, la composition ethnique des

organisations secondaires en Roumanie est peu connue afin de pouvoir suivre les effets de ce type de socialisation. Mais il est juste que le contact ethnique favorise la tolérance et limite l'incidence des préjugés ethniques. Une solution de promotion de la tolérance serait, d'un côté, d'encourager les projets de la société civile qui mettent ensemble des membres de communautés différentes, qui les font communiquer et coopérer. De l'autre côté, il faut insister davantage sur une éducation multiculturelle qui puisse offrir aux enfants roumains l'occasion d'un contact avec les valeurs culturelles des autres communautés ethniques.